

laquelle amènerait incontestablement l'annihilation du pouvoir de la Couronne et plus tard la séparation ou la guerre civile; *bien qu'il soit fort possible que la résistance produise le même résultat.*

“ J'ai oublié de dire jusqu'à présent que la plupart des membres du Conseil n'ont résigné qu'avec répugnance. La résignation a été l'œuvre de MM. Baldwin et LaFontaine, et principalement du premier qui, n'aimant probablement pas sa position comme second de M. LaFontaine, et ayant perdu sa popularité dans le Haut-Canada, désirait sans doute se mettre à la tête du parti du gouvernement responsable en prétendant que le projet favori était en danger. Sept autres suivirent les deux chefs quoiqu'il fût évident que plusieurs n'aimaient pas cette démarche. Ils se retirèrent, parce qu'ils crurent qu'il était plus convenable pour eux de suivre leurs chefs, ou parce qu'ils espéraient retourner avec eux au pouvoir. Je les laissai partir sans chercher à les retenir car il n'y en avait qu'un seul parmi eux, M. Morin, que j'aurais pu désirer garder, et dont l'adhésion aurait pu être de quelque service au gouvernement. On parut croire généralement, pendant quelque temps après la résignation, que je serais forcé de les rappeler, et cette impression peut avoir influé sur quelques-uns des votes donnés dans l'Assemblée en leur faveur. Plusieurs membres de la Chambre s'offrirent successivement comme médiateurs, prétendant désirer une réconciliation, mais je ne reçus d'ouverture d'aucun des résignataires, et toute tentative de réconciliation de ma part aurait été une reconnaissance de ma défaite et aurait mis le gouvernement aux pieds d'une faction dominante.

“ La décision de Sa Majesté en faveur de Montréal comme siège du gouvernement, décision reçue par le dernier paquebot, irritera probablement certaines gens du Haut-Canada qui depuis la rupture auraient été fort disposés à s'appuyer et pourra les rendre indifférentes ou même m'en faire des adversaires; mais, quoi qu'il arrive, je n'y puis rien. La décision, s'il m'est permis de parler ainsi, est juste; et après ce qui s'est passé dans la Législature, ne pouvait être autre. Les événements récents n'ont pas changé mes sentiments à ce sujet; c'est-à-dire, que le choix devait tomber sur la ville la plus convenable, qu'elle fût située dans le Haut-Canada ou dans le Bas-Canada. Toutefois l'effet de ce choix dans le Haut-Canada est douteux, et on parle déjà d'agiter le rappel de l'Union, ce qui ne rencontrerait pas une très forte opposition dans l'une ni l'autre des deux provinces. Il n'est pas nécessaire pour le moment de faire part à Votre Seigneurie de mes idées sur cette question.”